



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BRETAGNE SOLU-SUN – Constitution de société

Référence : L022334

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 24 novembre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 02/11/2023, il a été constitué une SAS dénommée : BRETAGNE SOLU-SUN Sièges social : 6, allée de la métairie d'Arcal, 56000 VANNES Capital : 100€ Objet : Apporteur d'affaires Président : M. DAVID GUICHARD, 6, allée de la métairie d'Arcal, 56000 VANNES. Directeur Général : M. CEDRIC LE BARRE, 23, rue des étoiles, 56890 SAINT-AVÉ. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : actions librement négociables Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VANNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)